Jours de fête

19 et 20 juin. L'édition 2009 de la Fête dans la ville irradiait jusqu'au quartier Saint-Maurice. Elle se prolongeait, le 21 juin, par la Fête de la musique.





◀ Place Gambetta, l'orchestre Grave ! montait pour la première fois sur scène, pour un concert de « jazz sous titré ».











L'émotion et la féérie passée, merci à l'équipe Nettoiement du secteur Est. Yannick Cierlak, Stéphane Chojnacki, Patrice Devanville, Olivier Leblanc, Patrice Legrand, André Poulain, Renaud Sueur étaient encadrés par Bernard Chojnacki. Ils ont soufflé, aspiré et emprisonné les trois tonnes de plumes (oui, oui !) recouvrant le sol de la place Alphonse-Fiquet et des rues adjacentes.

Une tour qui s'embrase, ▶ un funambule sur un fil d'araignée, trois anges qui virevoltent et sèment la plus légère tempête de neige jamais vue. C'était place de la gare, le 20 juin, à l'heure des étoiles.

été 2009
N° 226

Support d'Informations Générales des Agents de la Ville et d'Amiens Métropole
Sigal



Organisation des services : le cadre est consolidé

L'égalité des droits, une lutte majeure à inscrire dans nos pratiques



L'organisation des services de la Ville et de la Métropole est à présent finalisée et c'est autour de cette trame qui connaît de nombreuses adaptations par rapport à l'ancien organigramme que des mouvements s'opèrent progressivement parmi les personnels, mouvements qui se conjuguent avec l'arrivée de nouvelles recrues.

Des secteurs jusqu'ici peu soutenus font ou vont faire l'objet d'un renforcement significatif de leurs moyens humains, ce qui permettra d'accompagner plus efficacement les nouvelles priorités politiques et notamment :

- le développement durable
- la démocratie et la vie associative
- le transport et les déplacements
- l'éducation-jeunesse
- l'économie et le développement
- l'action sociale
- la gestion des ressources humaines

Cette étape étant franchie, il s'agit maintenant d'apporter aux différents acteurs des services le soutien méthodologique qu'ils réclament en matière de conduite de projet. C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel au Cabinet KPMG qui nous accompagnera dans cette démarche en fournissant, dans les prochaines semaines, un guide méthodologique.

Les mois de septembre à novembre seront aussi consacrés à un travail de fond sur les services de proximité visant à mettre en œuvre de manière précise la nouvelle sectorisation.
Le travail se fera en lien étroit avec les personnels de ces services avec lesquels les nouveaux directeurs de proximité vont mener le passage de 6 à 4 secteurs.

Il s'agira également de consacrer le temps nécessaire à l'analyse du fonctionnement des établissements car eux aussi demandent à être accompagnés dans leurs projets de service.
Bibliothèque, Musées, et plus globalement, les Équipements sportifs et culturels feront l'objet d'une attention particulière.

Enfin, et parce que cette réorganisation ne peut se passer d'une réflexion sur l'implantation des services, nous avons décidé de missionner un bureau d'étude, le Cabinet SYNOPSIS qui, dès ce mois de juillet, va procéder à une évaluation de nos besoins et établir pour le début du mois de septembre des préconisations.
Celles-ci devront autant que possible tenir compte des remodelages des différentes équipes afin de mettre en phase l'organigramme et la répartition des espaces.
Cette opération n'a bien entendu d'autre but que de faciliter le fonctionnement des services parfois dégradé par des conditions matérielles peu adaptées.

Michel Daumin,
Directeur général des services

Directeur de la publication Annick Carbonnier **Rédactrice en chef et rédaction** Cindy Jones. **À participé à ce numéro** Hélène Sarry, stagiaire. **Photos** Sébastien Coquille, Jean-Marie Faucillon, Cindy Jones, Laurent Rousselin. **Illustrations** Atelier Tag. **Création graphique et mise en page** Atelier Tag. **Impression** Db print (db print adhère à la démarche Imprim'vert). **Diffusion** Capere et Mittere.
Imprimé sur papier recyclé.
Tirage : 5200 exemplaires

Pour communiquer des informations à SIGAL :
Communication interne - Direction de la communication
Amiens Métropole - BP 2720 - 80027 Amiens Cedex 1
Répondeur : 03 22 97 13 88 - Courriel : comm.interne@amiens-metropole.com
Contact : Cindy Jones - Tél. 03 22 97 40 43 - Courriel : c.jones@amiens-metropole.com

À détacher en pages centrales : les Directeurs de proximité des secteurs de la Ville d'Amiens et des communautés d'Amiens Métropole

En couverture : action symbolique dans la lutte contre les discriminations et l'égalité des droits, le square Aimé-Césaire a été inauguré le 15 avril. Jean-Claude Manebard, animateur au secteur Amont, participait à l'évènement. Par un poème de sa composition, il rendait hommage au célèbre poète et homme politique antillais, interpellant l'auditoire sur la négritude et le regard de l'Autre.

innovation

Pass partout pour des loisirs multiactifs



Un nouveau système de billetterie automatique fait son entrée à Amiens Métropole dans les établissements culturels, sportifs et touristique. Il est accompagné de son mot de passe : la carte Pass.



Olivier Chasseriaud (Coliseum) et Michel Gratton (service des Projets informatiques), chefs de projet, ont développé ensemble le concept de la carte multiservice Pass.

Plus de dix sites métropolitains bénéficieront bientôt d'une gestion des données et d'un contrôle d'accès communs. Le Coliseum, tête de pont du projet, travaille depuis près de trois ans, avec les services informatiques, pour mettre en place ce système de billetterie partagé. « *Les équipements techniques des différents établissements, devenus obsolètes, n'offraient aucune possibilité d'évolution*, expliquent Olivier Chasseriaud, chef de projet pour le Coliseum, et Michel Gratton son homologue au service des Projets informatiques. *Une opportunité en somme, pour développer une solution moderne et innovante.* »

Outil clé du dispositif, une petite carte baptisée « Pass ». Plus de passage en caisse et une seule carte d'abonné pour tous les établissements, plus de ticket papier. Le Pass est multiservices, gratuit et simple d'utilisation. Aucun risque de l'user, la carte est « sans contact » et sera, à terme, accueillie sans réserve dans les bibliothèques, au Musée de Picardie, au Parc zoologique, à la piscine Le Nautilus, au centre sportif Georges-Vallerey, à l'Office du tourisme, à la Maison du Théâtre et à Musicaa.

À tout seigneur tout honneur, la carte Pass a été lancée le 1er juillet au Coliseum, avec d'autres innovations : des caisses à écrans tactiles, des portiques électroniques... « *Nous mettrons en service également dès septembre l'envoi de sms aux porteurs du Pass*, confie Éric Clamens, chargé de clientèle, *qui les informeront des animations et des activités de leurs établissements préférés.* »

Et pour coordonner toute la communication avec les établissements partenaires, une cellule de pilotage est envisagée. Un sujet qui devrait être abordé début 2010, après le lancement du système à la bibliothèque Louis-Aragon.

H.S.



Où trouver son Pass ?

Au Coliseum pour l'instant, lors du règlement d'un abonnement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La carte est gratuite. Ce n'est pas une carte de paiement.

Comment ça marche ? Où utiliser le Pass ? Et si je le perds ?

Pour tout savoir, le guide « ma carte PASS, mode d'emploi » est disponible sur :

- www.amiens.fr, rubrique Publications d'Amiens Métropole / Plaquettes d'information
- auprès des établissements culturels et sportifs,
- dans les mairies de proximité.

sport

Pied qualifié ?

Yohane Moreira, éducateur sportif à la Halle des Sports, a été présélectionné pour intégrer l'équipe de France de futsal*. À 29 ans, c'est grâce à son titre de meilleur joueur du championnat régional 2008 qu'il a été remarqué. Il participait en mai dernier à un stage test à Clairefontaine, en vue de la préparation pour la qualification au Championnat du monde 2011.

Issu du football, le jeune homme a créé avec un ami d'enfance, l'USC Amiens futsal. Il y retrouve comme entraineur, Ahmed Fellah, animateur jeunesse sur le secteur Ouest. Ensemble, ils s'attachent à promouvoir auprès des jeunes, ce sport alliant rigueur et solidarité.

Un tournoi international de futsal à Amiens ? Les contacts sont pris et le projet se construit.

De quoi patienter en attendant le verdict, en septembre, du sélectionneur de l'équipe de France.

H.S.

*Football très rythmé, pratiqué en salle sur un terrain de handball, en 5 contre 5.



déchets

Moins produire, mieux collecter, une équation labellisée

Le Grenelle de l'environnement impose une gestion globale et maîtrisée des déchets. Les avancées réalisées par le service Collecte ont été saluées par l'Ademe.



Les 176 000 habitants d'Amiens Métropole ont produit en 2008, 113 000 tonnes de déchets, contre 122 300 tonnes en 2004 (pour 173 000 habitants). Un net progrès.
Tant mieux, car les coûts de traitement ne cessent d'augmenter : 5 € la tonne en 1992, 63 € aujourd'hui, et plus de 82 € d'ici 2015.
Des solutions ont dû être trouvées, à tous les niveaux (environnemental, économique, social...) qui préservent les finances publiques et garantissent la qualité de la prestation.

Le tri sélectif en porte-à-porte des emballages, a été initié en 2001. Il s'accompagne depuis 2007 hors Amiens, d'une politique de contrôles des « sacs jaunes » au contenu non conforme. Grâce à la communication de proximité des messagers du tri, le taux de refus est passé début 2009, de 30% à 15%.
L'utilisation de bennes compartimentées permet l'enlèvement simultané de deux qualités de déchets. Associée à une conduite plus souple des véhicules, c'est moins de fatigue pour les agents et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
L'aménagement de plus de 140 carrefours par le service de la Voirie, les interdictions ponctuelles de stationnement aux heures de collecte, l'information des équipes sur les travaux en cours, facilitent le passage des véhicules et apportent de la régularité dans le service rendu aux usagers...

En 2008, piloté par Stéphane Laguilliez, chef d'unité Collecte, un diagnostic de l'activité a identifié les progrès et permis d'élaborer une stratégie. « *Une véritable remise en cause de notre fonctionnement* ». Récompensée, Amiens Métropole obtient pour 2008-2011, le label Qualitri délivré par l'Ademe* et Eco-emballages. Il honore les efforts faits et l'engagement dans une démarche de progrès des 95 agents du service des Déchets et de ses prestataires de service.

(*) : Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

services à la population

Un passeport qui bouscule les usages

Pour obtenir un passeport, rendez-vous à la mairie. Depuis le 27 mars, les six pôles Accueil de la ville d'Amiens délivrent ces nouveaux Sésame vers l'étranger, en version biométrique. En application d'une directive européenne de 2004, toute personne sur le territoire national doit désormais pouvoir se faire établir un passeport, en quelque endroit du territoire, quel que soit le lieu de résidence du demandeur. Seize villes de la Somme sont équipées.
Une petite révolution pour les agents d'accueil, qui traitent désormais des demandes extraterritoriales. Le personnel a été formé à l'utilisation du matériel (logiciel et appareil photo numérique) et l'encadrement a suivi une session spécifique sur les aspects juridiques.

Dans le même temps, les locaux ont été sécurisés et les banques d'accueil réaménagées pour l'installation de guichets dédiés. Coût total des travaux : 60 000 € pour les dix stations de la Ville. L'État, qui participe à hauteur de 4 000 € par lieu d'implantation, a fourni l'équipement et s'est chargé du réseau informatique.



« *Face au volume des demandes, Clarisse de Saint Amour, maire-adjointe chargée de la Population et de l'État civil, a obtenu l'accord de l'État pour une station supplémentaire*, précise Bertrand Humel, directeur des Services à la Population. *Elle sera installée sur le site de l'Atrium.* »
Une compensation financière annuelle de 55 000 € sera versée par l'État à la Ville d'Amiens, pour couvrir le transfert de charge lié au passeport biométrique, depuis les préfectures vers les communes.

Le passeport biométrique, c'est quoi ?

C'est un titre d'identité sécurisé. En plus d'une zone de lecture optique, le passeport biométrique comporte une puce électronique. Elle contient la photo et les empreintes (8 doigts) numérisées de son titulaire, ainsi que les informations concernant son identité.

prévention

Grippe A : les services se préparent

La grippe A (H1/N1) a fait son apparition sur le sol français. Les collectivités restent vigilantes sur l'état de santé de leurs populations. Et préparent déjà l'automne, dans l'éventualité d'une pandémie grippale.
Comment assurer le service public ? Qui décide quoi ? Sous l'impulsion de Guillaume Bonnet, adjoint à la Santé, le service Gestion des risques (direction Sécurité et prévention des risques urbains) pilote l'élaboration d'un dispositif de fonctionnement en mode dit « dégradé » de nos services. En prévision. Il réunit auprès des élus, les services de Santé, le CCAS, les directions des Services à la population, des Ressources humaines et de la Communication.




Se laver les mains : un geste simple à intégrer dès le plus jeune âge

La mobilisation des agents, base du dispositif

Une demande de renseignements a été adressée aux agents par la Direction générale, pour préparer le plan de continuité des services.

- **Qui utilisera ces informations ?**

Exclusivement le service Gestion des risques, qui les collecte et les gère.

- **À quoi serviront-elles ?**

À constituer un annuaire des ressources potentiellement mobilisables.

- **Comment seront-elles utilisées ?**

En cas d'application d'un fonctionnement en mode dégradé des services, rendu nécessaire par une crise sanitaire, le service Gestion des risques contactera les agents.
Chacun sera sollicité au regard de son métier et de ses disponibilités pour assurer la continuité du service public.

- **Et après ?**

L'annuaire des ressources grippe A sera détruit à l'extinction de la crise.

- **J'ai dépassé la date limite de réponse**

Vous pouvez à tout moment transmettre vos coordonnées au service Gestion des risques.

Contact : Pascal Deparis,
p.deparis@amiens-metropole.com,
poste 71567, tél. : 03 22 97 15 67

Destination Amiens-les-Bains !



Jusqu'au 30 août la place Gambetta prend des airs de plage des Caraïbes.
Vous y trouverez :

- pour les plus jeunes l'« espace Enfants » : plan d'eau, trampoline et un parcours aventure gonflable,
- pour tous, l'« espace Familles » : jeux de pétanque, de quilles, transats et parasols,
- un chalet information de l'Office de tourisme,
- un chalet des « Associations sportives » et des démonstrations de sport.

Les activités sont gratuites.

Bonne presse



Amiensforum est le nouveau rendez-vous mensuel avec les Amiénois.
Actualités, dossier sur les grandes thématiques de l'action municipale, voyage au cœur d'un quartier, rencontre avec ceux qui font la ville, infos pratiques... tout Amiens est dans *Amiensforum*, en 32 pages.
Le numéro 4 est paru le 13 juillet.
Les anciens numéros sont disponibles sur www.amiens.fr.

bravo

L'Ésad : du talent, des prix



Barbara Dennys et son équipe ne sont pas peu fières. Jérémy Glâtre, remporte le 1er prix du concours de Chaumont 2009 des écoles de design. Étudiant en 3e année à l'Ésad, il a séduit le jury du 20e Festival de l'affiche, rendez-vous incontournable des professionnels du graphisme contemporain, avec « *I Walk The Line* », sur le thème « *Avoir 20 ans* ». Les travaux de sept autres étudiants étaient sélectionnés. Leurs affiches ont été présentées lors de l'exposition. Frédéric Teschner et Éva Kubiniy, professeurs, les accompagnaient pour encadrer deux ateliers de travail.
Chaque année, l'école d'art amiénoise accompagne le talent de cent cinquante étudiants, qu'elle forme à la communication graphique et visuelle. Reconnus par leurs pairs, les travaux des élèves sont régulièrement honorés.



parc zoologique

L'été au vert

Programme féroce au parc zoologique cet été ! L'exposition *Les bébés animaux* est prolongée jusqu'à fin juillet. Le public y découvrira les clichés réalisés par Daniel Chauvet, Célina De Gouveia, Bernard Doré et Thomas Maurice, soigneurs au zoo. Les 18 et 19 juillet sont consacrés aux *Carnivores menacés en France*. Suivra à partir d'août une nouvelle exposition dédiée aux *Animaux menacés en Europe*.



Les mercredis après-midi de juillet et août feront l'objet de rendez-vous pédagogiques, tandis que des visites guidées sont prévues les dimanches de la saison. Un été branché nature en perspective !

H.S.

Parc zoologique - 03 22 69 61 06

Bibliothèques :

Vers un réseau harmonisé

Si le terme de « réseau des bibliothèques » est entré dans le vocabulaire de notre administration, il reste à en tisser la toile technique sur le territoire d'Amiens Métropole. C'est l'un des grands chantiers confié à Séverine Montigny, directrice des bibliothèques.

25 bibliothèques ou médiathèques sont réparties sur les 33 communes de l'agglomération, dont 6 équipements pour la seule ville d'Amiens. « *Une construction originale est à bâtir,* explique Séverine Montigny, directrice des bibliothèques d'Amiens Métropole, *afin d'harmoniser le service rendu au public* ». Une informatisation complète de l'ensemble du réseau devrait permettre de garantir une même qualité de prestation pour tous, partout, dans toutes les composantes techniques de l'accessibilité aux ouvrages.
À l'heure actuelle en effet, seuls les sites d'Amiens et de Longueau partagent une plateforme informatique commune. Les 18 autres structures n'y ont pas accès. « *Nous souhaitons mettre en place un catalogue en ligne et une carte de lecteur communs à toutes les bibliothèques métropolitaines,* souligne Séverine Montigny, *avec une tarification homogène* ». Un objectif programmé pour 2011.
Un plan de formation pour l'ensemble du personnel accompagne l'actualisation et l'harmonisation technologique. De quoi améliorer les conditions de travail des équipes, dont les missions pourront évoluer vers davantage de médiation culturelle.

Les rendez-vous ou projets autour du livre et de la lecture sont nombreux :
- Leitura Furiosa et le Festival de la bande dessinée ont été l'occasion de réactiver le partenariat avec le monde associatif ;
- Fin 2009-début 2010, la bibliothèque Louis-Aragon consacrera une exposition au prestigieux velours d'Amiens. En préambule, une quinzaine d'estampes issues du fonds de l'artothèque présenteront le travail autour du textile d'une artiste japonaise ;
- Automne 2010, la valorisation du fonds Jules Verne se poursuivra avec le montage de « Savoirs rêvés, savoir rêver » en collaboration avec le Mundaneum de Mons et l'Université de Picardie Jules-Verne. L'exposition fera le lien entre l'imaginaire et la science, avec un éclairage particulier sur les réflexions de pointe menées au sein de l'université ;
- À plus long terme, les bibliothèques souhaitent valoriser leur exceptionnelle collection de manuscrits médiévaux, provenant de l'abbaye de Corbie, l'un des principaux centres de la culture occidentale à l'époque carolingienne.

Organisation des services : le cadre est consolidé

Après la remise à plat des directions générales adjointes et directions, la réorganisation de notre administration s'est poursuivie à l'échelon des services. Les projets présentés lors des comités techniques paritaires (CTP) d'avril, mai et juin ont été adoptés. Extraits.

Direction générale des services (DGS)

- **Mission Démocratie et vie associative**

La mission Démocratie et vie associative est transférée, à la Direction générale des services (DGS). Outil majeur de l'action politique, la mission s'étoffe, passant de trois à six postes. Un poste d'animateur des conseils d'habitants et un poste d'animateur des coordinations associatives territoriales sont créés.

- **Mission Affaires internationales**

Jusqu'alors éclatées entre plusieurs services, les missions de coopération, d'échanges et de suivi des projets européens et internationaux sont aujourd'hui regroupées au sein de la DGS.

- **Mission Prospective et développement durable**

La mission Prospective et développement durable s'éloigne de la sphère technique pour acquérir une dimension plus stratégique auprès de la DGS, autour de deux thématiques : l'**Énergie** et le **Développement durable**.

- **Mission Égalité des droits**

La Maison d'écoute et de soutien aux victimes rejoint la mission Égalité des droits nouvellement créée.

- **Mission Politique de la ville**

Le directeur de mission, rattaché à la DGS, est assisté d'un chargé de mission Gestion urbaine de proximité.

Nota :

- *La réflexion sur le schéma général d'organisation a conduit, chaque fois que nécessaire, à rebaptiser certaines « unités » sous l'intitulé « service ».*
- *Les décisions extraites des CTP et présentées ici ne présument pas de leur priorité de mise en œuvre.*
- *Les services de proximité et les établissements recevant du public feront l'objet d'un travail de fond.*

Secteurs

Faisant suite à une refonte territoriale des communautés (*cf.* pages 12-13), les secteurs de proximité passent de six à quatre : Nord / Sud / Est / Ouest.

Chaque secteur demeure piloté par un directeur de proximité, sous la coordination du directeur général des services. L'organisation en trois pôles de proximité (Accueil, Animation et Travaux) est conservée.

Cette refonte permet un rééquilibrage des moyens entre services centraux et secteurs, tout en préservant les réalités et besoins des secteurs nouvellement constitués. Le secteur Ouest, compte tenu de l'éloignement géographique de ses mairies de proximité et du volume des publics accueillis, est doté de deux chefs de pôle Accueil.

Direction des Affaires juridiques et générales (D-AJG)

La direction des Affaires juridiques et générales (D-AJG) comporte désormais six services.

- **Juridique**

Un poste de gestionnaire en assurances a été créé.

- **Marchés publics**

Les anciennes unités Marchés publics (hier rattachées aux Finances) et Commissions de concurrence sont rassemblées, pour former le nouveau service Marchés publics.

- Pas de changement dans l'organisation de la **Gestion des assemblées**, de la **Gestion des actes** et des **Archives et documentation**, qui passent chacune du statut d'unité à celui de service.

- **Gestion centralisée du courrier**

Le service du Courrier quitte les technologies de l'information pour intégrer la D-AJG.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

Mission Démocratie et vie associative
Missions Affaires internationales
Mission Prospective et développement durable
Mission Égalité des droits
Mission Politique de la ville

Secteurs

Direction des Affaires juridiques et générales (D-AJG)
Juridique
Marchés publics
Gestion des assemblées
Gestion des actes
Archives et documentation
Gestion centralisée du courrier

Direction générale adjointe d'Aide au pilotage (DGA-AP)
Contrôle de gestion
Diagnostic des activités
Démarche qualité
Conduite du changement
Coordination de la sectorisation

Direction générale adjointe d'Aide au pilotage (DGA-AP)

La DGA Aide au pilotage rassemble huit experts autour de cinq axes de travail : le **contrôle de gestion**, le **diagnostic des activités**, la **démarche qualité**, la **conduite du changement** et la **coordination de la sectorisation**.

Direction générale adjointe
Ressources humaines et moyens généraux (DGA-RHMG)

Direction des Ressources humaines (DRH)

La direction des Ressources humaines se structure en sept entités qui clarifient les missions et les responsabilités, et renforcent la communication.
Cette nouvelle organisation doit permettre d'améliorer l'efficacité des modes de fonctionnement.
La DRH se positionne en soutien aux services de la collectivité.

- **Organisation/Gestion prévisionnelle des emplois**

Le service est créé par suppression de l'unité Gestion des postes. Il se recentre sur l'élaboration et le suivi du schéma architectural des postes :
- proposition d'organisation au regard des objectifs et de l'évolution des moyens en ressources humaines,
- mise à jour des organigrammes et instruction des dossiers de modification de l'organisation.

- **Formation**

La formation sort de l'ancienne unité Gestion des postes. Identifiée en tant que service à part entière, l'entité est chargée de définir et de mettre en œuvre une politique de formation cohérente avec les orientations de la collectivité.

- **Gestion individuelle et collective des agents (GICA)**

Le service rassemble tous les acteurs intervenant sur la carrière de l'agent, depuis son entrée dans la collectivité jusqu'à son départ. Il est composé de trois unités :
- la Gestion statutaire,
- la Paie regroupe l'ensemble des activités réalisées jusqu'alors dans trois unités distinctes (Gestion des carrières, Protection sociale et Recrutement). Un responsable pilote l'ordonnancement des tâches de paie, la qualité des informations saisies, l'homogénéisation des pratiques et la bonne application de la réglementation,
- l'unité Suivi médico-social se substitue à l'ancienne unité Protection sociale. Grâce à une équipe pluridisciplinaire (consultant RH, assistante sociale, psychologue, gestionnaires), elle assure la prise en charge globale des agents qui rencontrent des difficultés d'ordre médical ou médico-social.

- **Recrutement**

Le service se recentre sur ses missions de recrutement et prend notamment en charge la mobilité interne des salariés.

- **Missions transverses**

Les missions transverses (administration du SIRH*, contrôle de gestion, documentation et règlementation) sont regroupées, pour un soutien au pilotage global de l'activité RH.

- **Prévention des risques professionnels**

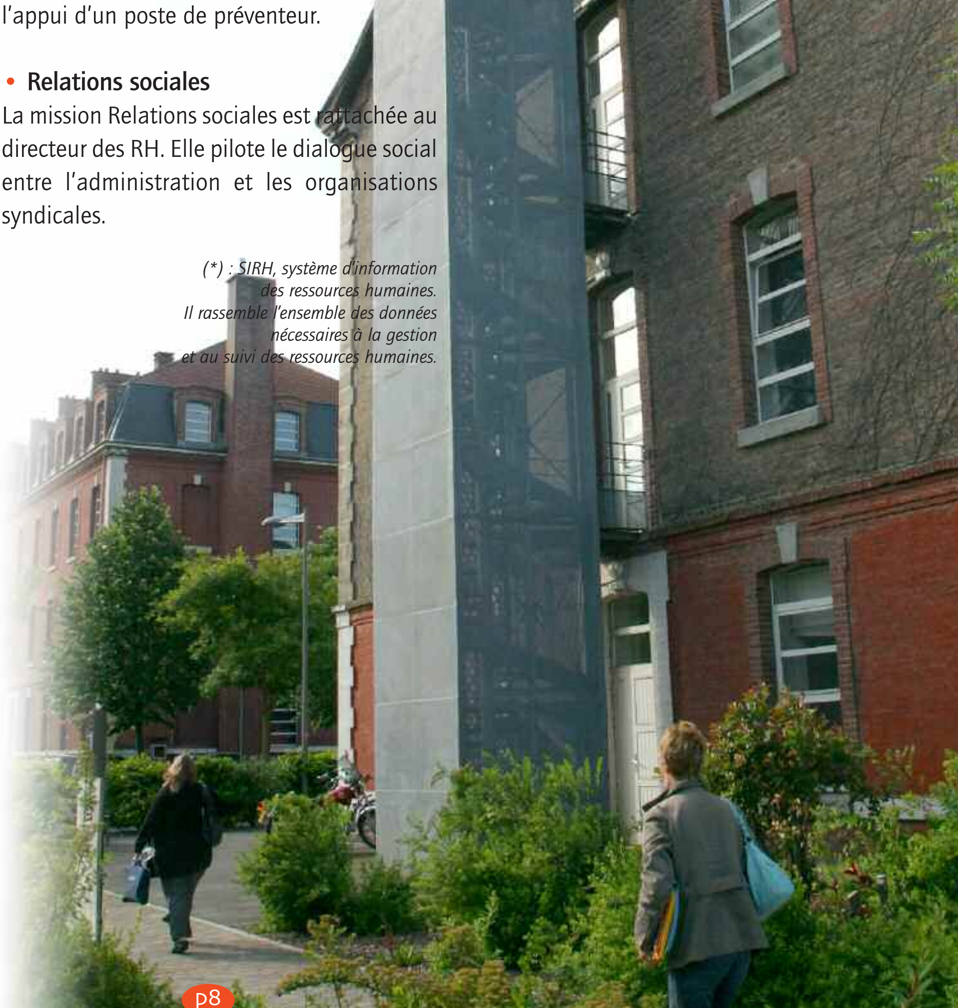
La volonté de développer une politique de prévention des risques professionnels apparaît plus clairement, par la création d'une mission distincte (rattachée au directeur des RH) et l'appui d'un poste de préventeur.

- **Relations sociales**

La mission Relations sociales est rattachée au directeur des RH. Elle pilote le dialogue social entre l'administration et les organisations syndicales.

(*) : SIRH, système d'information des ressources humaines. Il rassemble l'ensemble des données nécessaires à la gestion et au suivi des ressources humaines.

RESSOURCES HUMAINES
Organisation/Gestion prévisionnelle des emplois
Formation
Gestion individuelle et collective des agents (GICA)
Recrutement
Missions transverses
Prévention des risques professionnels
Relations sociales



Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est le premier partenaire de la collectivité pour la formation initiale des agents accédant à un nouveau grade.



Le service Imprimerie est équipé pour la numérisation et la reproduction de plans, en couleur, du format A3 au format A0. En photo, Jean-Pierre Louchet, responsable de l'Imprimerie métropolitaine.

Direction des Technologies de l'information (DTI)

La direction des Technologies de l'information (DTI) rassemble quatre services qui assurent la gestion et l'administration des moyens de traitement de l'information.
La Sécurité des systèmes est désormais en lien direct avec la direction.
La gestion des Marchés Télécoms et le traitement des Prestations internes composent une unité distincte.

- **Projets informatiques**

Le service regroupe les unités Projets métiers et Projets transversaux. La direction du service est assurée par le directeur de la DTI.

- **Atelier d'imprimerie**

L'Atelier d'imprimerie sort du domaine de l'Infrastructure informatique, pour devenir un service à part entière.

- **Infrastructure informatique et de télécommunications**

Le service rassemble les unités Micro-informatique, Exploitation des systèmes, réseaux et téléphonie et Gestion des applications.

- **Données cartographiques**

Les Données cartographiques intègrent les Technologies de l'information. Le service traite et met à disposition les informations cartographiques relatives à la communauté d'agglomération.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Projets informatiques
Infrastructure informatique et télécommunications
Atelier d'imprimerie
Données cartographiques

Direction des Services techniques et du patrimoine immobilier (DSTPI)

- Les **Services techniques** reprennent l'ensemble des compétences du Centre technique métropolitain (CTM) et conservent une organisation en quatre unités :
  - parc automobile : achat, gestion et entretien des véhicules,
  - approvisionnement : achat, gestion de stock et livraison des fournitures, marchandises, équipements et matériels génériques,
  - fêtes et évènements : appui logistique aux manifestations et cérémonies,
  - la Citadelle : encadrement des travaux effectués dans le cadre d'un chantier d'insertion.

- Le service Bâtiment change de dénomination et devient service du **Patrimoine immobilier.**

Il a un rôle d'expert et de conseil auprès des décideurs et des gestionnaires, pour la sécurité et la maintenance du parc immobilier communal et métropolitain. Il étudie notamment la cohérence des politiques avec les méthodes adoptées par chaque gestionnaire.
Il est le référent permanent pour le bâti (plans), les équipements et les prescriptions de sécurité.
Le service pilote les marchés de travaux et les contrats d'entretien. Il gère également la maîtrise de la consommation d'énergie, le contrôle de l'accès dans les bâtiments et le traitement des tags.
Le service Patrimoine immobilier compte quatre unités :
- études, exploitation, énergie,
- maintenance et contrôle règlementaire,
- qualité, sécurité, environnement,
- une nouvelle unité est créée : Travaux-OPC (organisation, planification, coordination) chargée de la surveillance des travaux d'entretien et d'aménagement sur les bâtiments et le génie civil.

SERVICES TECHNIQUES ET PATRIMOINE IMMOBILIER
Services techniques
Patrimoine immobilier

Direction des Finances (DFi)

La direction des Finances conserve cinq entités.

- Les services **Budgets**, **Dépenses**, **Recettes** sont inchangés.

- Le service **Programmation et financement des investissements** prend le relais d'une activité exercée hier par le pôle Mission conseil. Il assure le suivi des subventions à percevoir.

- Le service Audits externes est renommé service **DSP* et partenaires extérieurs**. Il gère l'intégralité des procédures DSP dont une partie était traitée par le service juridique.

(*) : DSP : délégation de service public.

FINANCES
Budgets
Dépenses
Recettes
Programmation et financement des investissements
DSP et partenaires extérieurs

Le service Patrimoine immobilier est le référent de la connaissance du patrimoine immobilier communal et métropolitain. Il a rédigé le marché de travaux pour le remplacement de la couverture de l'église Saint-Jacques.



Direction générale adjointe
Développement et aménagement (DGA-DEVAM)

Direction Urbanisme, habitat et logement (DUHL)

La direction agit sur la forme urbaine, tant au niveau des études, que des projets et de leur mise en œuvre. Des liens étroits sont tissés avec les directions qui produisent les programmes (développement économique, culture, sport, jeunesse, personnes âgées...) et celles qui équipent l'espace public.

- **Politiques urbaines et logement**

Le service regroupe les deux anciens pôles Urbanisme et architecture et Habitat/renouvellement urbain.

- **Opérations d'urbanisme et de construction**

Ce nouveau service est constitué par la fusion de la Conduite d'opérations et des Opérations d'aménagement.

- Les Domaines et actions immobilières changent d'intitulé pour devenir le service des **Affaires immobilières**.

- Le service **Urbanisme réglementaire** prend le relais de l'ancien service du Droit des sols avec une structuration identique.

- **Archéologie préventive**

Un service Archéologie préventive est créé afin d'améliorer la programmation des opérations archéologiques liées aux aménagements urbains (en lien avec l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives). Le service constituera également un corpus d'informations archéologiques et historiques.

URBANISME, HABITAT ET LOGEMENT
Politiques urbaines et logement
Opérations d'urbanisme et de construction
Affaires immobilières
Urbanisme réglementaire
Archéologie préventive

Direction des Espaces publics (DEP)

La direction des Espaces publics compte quatre services.

- **Études espaces publics**

Pas de modification profonde dans l'organisation de ce service.

- **Déplacements**

Les domaines liés aux déplacements (mobilité, transports, circulation, stationnement) sont regroupés. L'entité Gare routière et parkings quitte ainsi le service Voirie, pour intégrer l'unité Circulation/stationnement.

- **Espaces verts**

L'ancienne unité Parcs et jardins sort de la Voirie pour devenir le service Espaces verts, avec deux entités :
- l'unité Valorisation/Communication (production florale, décoration florale, botanique et collections végétales),
- l'unité Études/Programmation des achats (jardins familiaux, entretien/gestion/travaux et achats).

- **Voirie**

Un poste de référent est créé pour la gestion de la propreté sur le territoire d'Amiens. Il assurera l'interface entre les secteurs. Parmi ses compétences : la gestion d'un tableau de bord de la propreté, la viabilité hivernale de la voirie, le suivi du mobilier urbain, le respect du volet propreté dans les chantiers...

ESPACES PUBLICS
Études espaces publics
Déplacements
Espaces verts
Voirie

La direction Urbanisme, habitat et logement remplit des missions d'études, de planification-programmation, et de mise en œuvre des projets et de contrôle, en partenariat avec l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand amiénois (ADUGA), la SEM Amiens Aménagement et l'OPH d'Amiens.

Illustration : maquette de projet d'aménagement, quartier Victorine-Autier.

Direction de l'Économie et du développement (DÉCODÉ)

La direction de l'Économie et du développement dispose de caractéristiques propres :
- champ de compétences très large,
- nombre élevé d'élus référents,
- services très fortement ouverts sur l'extérieur (partenariats, promotion, prospection…),
- nouvelles missions à développer : économie sociale et solidaire, filière économique et technologique « verte », accompagnement du paysage emploi-insertion, gestion en régie de l'aérodrome d'Amiens-Glisy…

Une CAF élargie est créée par mutualisation des moyens des anciens services Développement économique et enseignement supérieur, Emploi-insertion, Patrimoine et Office de tourisme. La direction regroupe trois services.

- **Développement économique et enseignement supérieur**

Le service comprend deux entités :
- l'unité Attractivité/Promotion/Innovation,
- l'unité Développement local/Dynamiques du territoire.

- **Emploi-Insertion**

Pas de modification dans l'organisation de ce service qui doit accompagner l'évolution notable du paysage Emploi-Insertion, à travers le « rapprochement » des acteurs locaux œuvrant sur ces deux thématiques.

- **Patrimoine et Tourisme**

Afin de développer les synergies entre Patrimoine historique et Tourisme, les deux services sont désormais regroupés.

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT
Développement économique et enseignement supérieur
Emploi-Insertion
Patrimoine et Tourisme

Direction des Services à l'environnement (DSE)



Le traitement des déchets obéit tant à des enjeux technico-financiers qu'à des enjeux d'organisation et de communication. Parmi les objectifs à court et moyen termes, la réduction des déchets et l'amélioration du tri. Illustration : déchargement de déchets à Idex Environnement.

La direction des Services à l'environnement coordonne la gestion de l'eau, de l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets. L'effectif de la direction est amené à évoluer de façon significative.

- **Eau et assainissement**

Distribution de l'eau sur plusieurs communes d'Amiens Métropole, individualisation des compteurs, obligation de mise aux normes des systèmes d'assainissement, nouvelle réglementation sur le traitement des déchets… Le contexte lié à la gestion de l'environnement est dense.

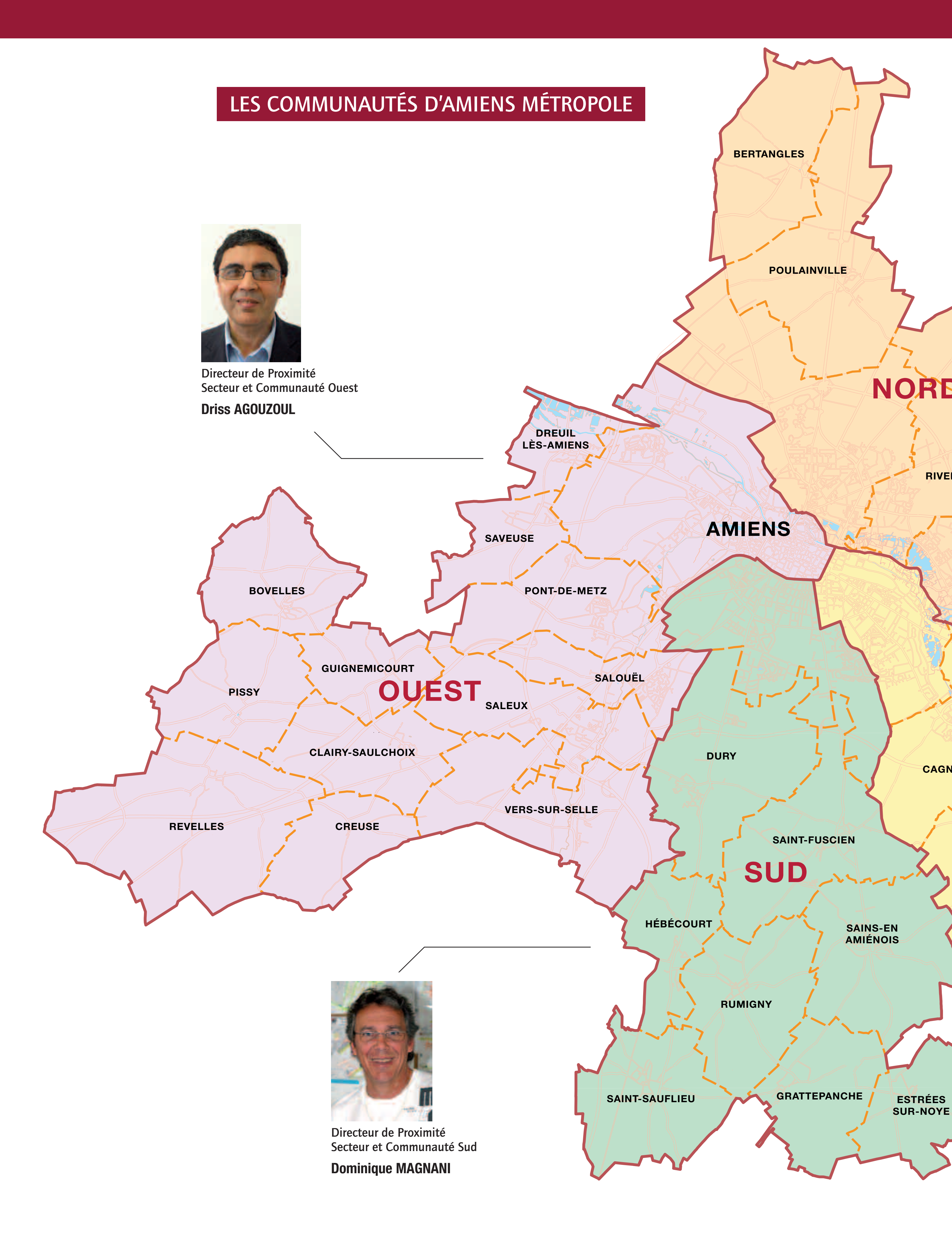
- **Collecte et traitement des déchets**

L'actualité règlementaire, avec la mise en application d'une nouvelle norme et l'augmentation annoncée de la taxe globale sur les activités polluantes (TGAP), imposent des actions et des réflexions à différents niveaux (enjeux technico-financiers, enjeux d'organisation et de communication). Une double stratégie devra être déployée à court et moyen terme.

- Afin de faire face à l'augmentation substantielle du nombre d'abonnés, développer la relation-client et consolider une démarche de service tournée vers l'usager, l'unité Relations commerciales devient un service à part entière rebaptisé service des **Relations à l'usager.**

SERVICES À L'ENVIRONNEMENT
Eau et assainissement
Collecte et traitement des déchets
Relations à l'usager

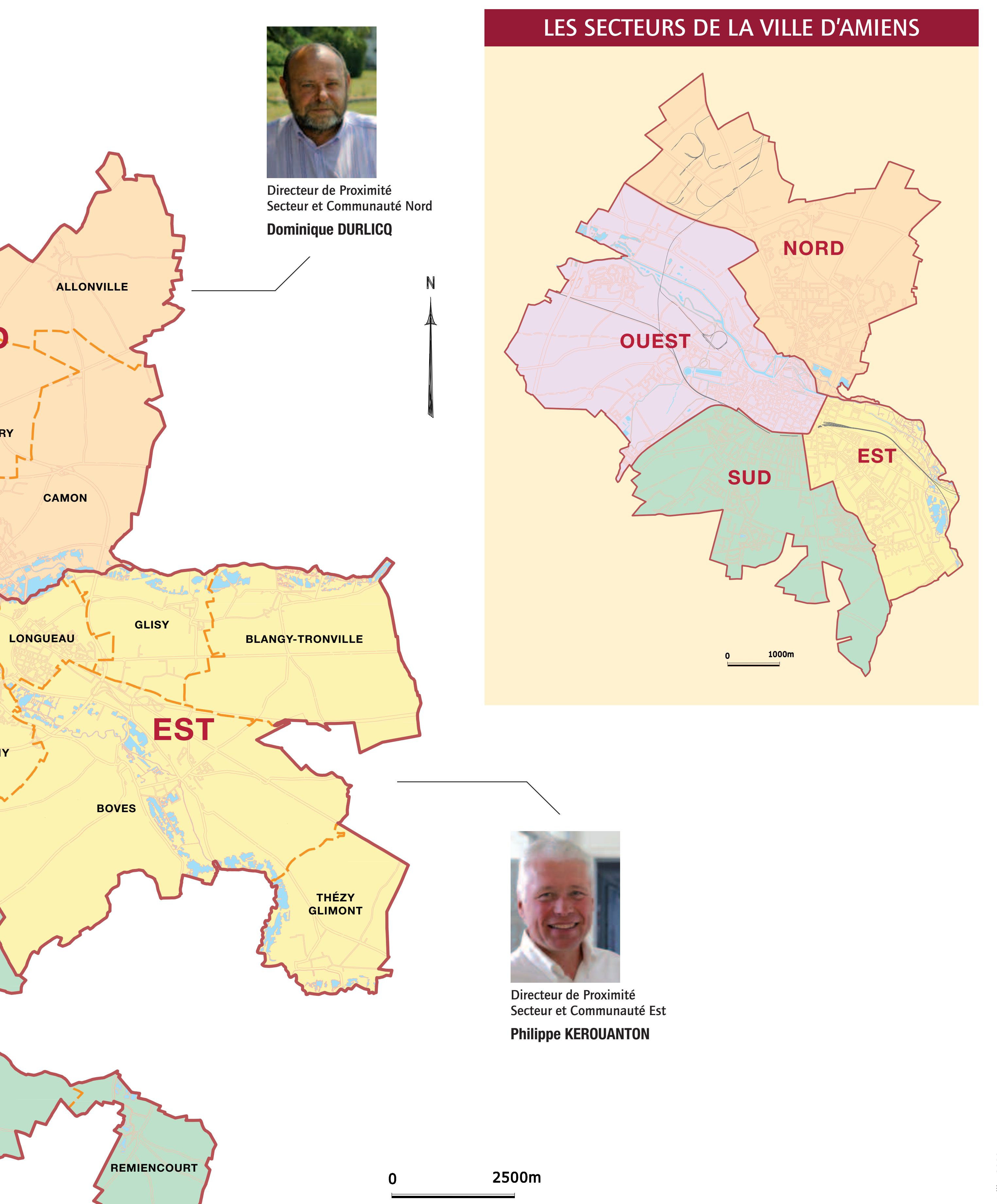
LES SECTEURS ET L



Directeur de Proximité
Secteur et Communauté Ouest
Driss AGOUZOUL

Directeur de Proximité
Secteur et Communauté Sud
Dominique MAGNANI

ES COMMUNAUTÉS



Directeur de Proximité
Secteur et Communauté Nord
Dominique DURLICQ

Directeur de Proximité
Secteur et Communauté Est
Philippe KEROUANTON

Juillet 2009

Direction générale adjointe
Citoyenneté et vie sociale (DGA-CIVIS)

Direction Cohésion sociale et CCAS* (DCS-CCAS)

La direction Cohésion sociale et CCAS rassemble sept entités (hors ÉHPADs, dont l'organisation sera examinée en septembre).

- **Action sociale (CCAS)**

Le service Action sociale renforce la coordination et l'animation des activités du CCAS effectuées par les services internes (conseillers sociaux et accueil des mairies de proximité…) ou les partenaires extérieurs (associations, institutions).
Il met également en place l'accompagnement social adéquat pour les familles en grande difficulté et les cas d'urgence sociale.

- **Mission Handicap Accessibilité (CCAS)**

L'organisation de la mission Handicap et accessibilité est en cours de finalisation.

- **Observatoire social local (CCAS)**

L'Observatoire social local développe une base de données sociales et économiques spécifiques au territoire de la Ville d'Amiens.

- **Personnes âgées (CCAS)**

Le service des Personnes âgées rassemble les unités Services à domicile, Animation et Écoute séniors.
Le chef de service pilote également les quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ÉHPAD).

Dans le domaine de la santé deux entités distinctes sont créées.

- Le **service communal d'Hygiène et de Santé environnementale** répond aux obligations de la collectivité en matière de santé publique et d'hygiène (Hygiène du milieu / Désinfection).



Dans le cadre de sa politique de santé, la Ville d'Amiens développe des actions de prévention en direction du plus grand nombre. Un effort est particulièrement porté sur les démarches d'information, comme ici, dans le cadre des « Deux semaines contre le cancer » organisées en mars 2009. En photo, Jean-Pierre Delétoille de la mission Santé.

- La mission Santé, antérieurement rattachée au CCAS, devient le **service municipal de Santé publique.** Il conduit la politique de prévention et de promotion de la santé sur la commune. Il rassemble les unités Promotion de la santé et Vaccination.

- En lien avec la mission Politique de la Ville, le service **Contrat urbain de cohésion social (CUCS)** suscite et accompagne les initiatives favorisant le développement des territoires de la ville. Il développe et anime les partenariats avec les acteurs institutionnels et locaux.

(*)CCAS : Centre communal d'action sociale.

DIRECTION COHÉSION SOCIALE ET CCAS
Action sociale
Mission Handicap Accessibilité
Observatoire social local
Personnes âgées
Service communal d'Hygiène et de Santé environnementale
Service municipal de Santé publique
Contrat urbain de cohésion social (CUCS)

Direction Enfance, éducation, jeunesse, culture et sport (DEEJCS)

La direction regroupe des compétences municipales et métropolitaines favorisant les actions transversales.
Toutes les fonctions administratives et financières des services composant la direction sont mutualisées. Quatre entités composent la nouvelle CAF : Gestion administrative, Gestion financière, Marchés publics et investissements, Gestion des RH.

• **Enfance, éducation et jeunesse**
Quatre unités sont identifiées :
- petite enfance,
- enfance,
- jeunesse et éducation populaire,
- vie scolaire et restauration.

De nouveaux postes apparaissent tels que coordonnateur du site de Dury, coordonnateurs de suivi des actions existantes, développeurs de projets, chargé de gestion du contrat de restauration, coordonnateur des programmes éducatifs.

• **Culture**
Pour mémoire, le service Culture coordonne et met en œuvre la politique culturelle à l'échelle de l'agglomération.

• **Sports**
Le service des Sports regroupe quatre unités :
- promotion et évènements,
- développement des activités physiques et sportives (y sont rattachés les postes affectés à l'éducation et l'animation sportive dans les secteurs — hors directeur de la Halle des sports l'Atlantic),
- sport de haut niveau (l'unité se substitue à l'unité Développement),
- gestion du patrimoine sportif (qui remplace l'unité Terrains homologués).

ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT
Enfance, éducation et jeunesse
Culture
Sports

Direction des Services à la population

La réorganisation des Services à la population permet une meilleure lisibilité de ses missions, essentiellement axées vers le traitement des demandes et l'accueil des administrés.
Des missions particulières auprès du directeur renforcent l'expertise et la sécurité dans les réponses apportées.
Une CAF commune incorpore l'activité du CIP.

• L'**État civil** est dissocié des élections. Le service regroupe les trois grands domaines de la législation en la matière et la production des actes correspondants : Naissances, Mariages, Décès.

• Un service **Élections et affaires administratives spécialisées (AAS)** est créé, scindé en deux unités.
L'unité « AAS » traite les demandes administratives des commerces (licences de débit de boissons, ouvertures exceptionnelles le dimanche, vente au déballage...), organise le tirage au sort des jurés d'assises, établit les pièces nécessaires au départ à l'étranger, au regroupement familial, gère les affaires liées au secteur agricole, au remembrement...
Une mission de Recensement rénové de la population est assurée par le responsable de l'unité AAS.

• Le **Centre d'information au public (CIP)** oriente les administrés dans des domaines très variés, qui dépassent le domaine de l'eau, à l'origine de sa création. Hier rattaché à une direction technique, il est désormais situé dans une direction administrative. Cette évolution procure au CIP une transversalité à l'échelle de la collectivité.

• La **mission Juridique** est consolidée. Son expertise est centrale dans la mise en œuvre de législations très techniques et évolutives.

• Une **mission Cadrage** répond aux besoins des pôles Accueil de proximité et renforce le lien entre le service central et les services déconcentrés. Elle garantie l'uniformité des pratiques.

SERVICES À LA POPULATION
État civil
Élections et affaires administratives spécialisées
Centre d'information au public
Mission Juridique
Mission Cadrage



Dans le cadre de sa politique sportive, Amiens Métropole encourage la démocratisation du sport et soutient les clubs engagés au plus haut niveau de compétition.

Direction Sécurité et prévention des risques urbains

Souvent réduite à la lutte contre les actes d'incivilité ou de délinquance, la sécurité publique englobe des risques de natures diverses, tant inscrits dans un espace délimité (risque incendie, risque d'effondrement d'un immeuble...), que diffus mais d'impact très large (risques technologiques, naturels, sanitaires, routiers...).
La direction acquiert ainsi de nouvelles prérogatives :
- elle coordonne les dispositifs municipaux de veille et d'urgence (cellules de veille, plan de prévention des risques, plan communal de sauvegarde...),
- elle participe désormais aux grands projets d'aménagement urbain, en intégrant un objectif de prévention, dès la phase de conception de l'espace public.

La direction Sécurité et prévention des risques urbains comporte quatre services.

• Le **Centre de sécurité urbaine**, qui figurait hier à l'organigramme de la Police municipale sous l'intitulé Centre superviseur urbain, se compose de deux unités : Salle vidéo et Salle radio.

• Le service **Prévention / Médiation** est composé de l'unité Prévention de la délinquance alimenté par les postes de Prévention sécurité issus du champ de la Politique de la ville, et de l'unité Médiation. Cette dernière est notamment chargée de régler à l'amiable les tensions mineures inhérentes à la vie en collectivité, d'assurer une présence pédagogique, sécurisante, une écoute et un dialogue auprès des publics, d'accompagner les personnes en difficulté vers les institutions référentes, de détecter et de signaler les détériorations des espaces ou d'équipements.

• Le service **Gestion des risques** comporte deux unités. Pour gérer les risques spécifiques des équipements et établissements recevant du public, une unité EERP est créée. Un poste d'instructeur accessibilité EERP y est transféré depuis l'ancien service Droit des sols.
L'unité Risques majeurs accueille un poste d'ingénieur gestion des risques majeurs issu de la mission Prospective et développement durable.

• Un changement d'appellation de l'APS en **Police municipale** rend ce service plus facilement identifiable. Son rôle essentiel de service public est réaffirmé à travers l'organisation d'une police de proximité, polyvalente, consensuelle et rassurante.
Les pôles Voie publique et Circulation cèdent la place à un pôle unique Unités spécialisées. L'effectif employé à l'action de proximité est renforcé par le redéploiement des agents des unités Voie publique sur les secteurs, au sein d'un pôle Proximité.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES URBAINS
Centre de sécurité urbaine
Prévention / Médiation
Gestion des risques
Police municipale



En matière de sécurité, la prévention passe par l'éducation et la proximité. Ici Karim Bounous, chargé de prévention lors d'une campagne d'information sur les deux-roues et la sécurité routière.

recrutements

Un permis en dix points

Près de 300 personnes sont embauchées chaque année par Amiens Métropole. Répondant à l'obligation de transparence, de rigueur et d'équité, notre administration s'est dotée d'un Code de procédure du recrutement des personnels, en dix points.



La collectivité a codifié sa procédure de recrutement. Services et candidats y gagnent en clarté.

Règle 1 - **Rendre les besoins visibles** par une prévision sur douze mois et une information adaptée, en interne comme en externe.

Règle 2 - **Élaborer une fiche de poste** par opération de recrutement, proposer les modalités d'organisation des épreuves et le caractère interne et/ou externe de l'appel à candidatures.

Règle 3 - **Assurer un suivi** hebdomadaire des recrutements : nouveaux postes vacants / postes pourvus (un poste est considéré pourvu dès lors que la lettre signée du Maire-Président notifie le recrutement).

Règle 4 - **Professionnaliser les jurys** pour plus d'impartialité.
Les jurys sont composés de quatre membres choisis sur une liste préétablie en respectant les règles suivantes :

- la parité hommes / femmes ;
- un expert interne du service concerné par le recrutement ;
- un autre expert interne ou externe à la collectivité
- deux membres de l'encadrement de la collectivité (DGS, DGA ou Directeurs) ;
- une composition basée sur le souci de la diversité.

Règle 5 - **Rendre les épreuves équitables** afin que tous les candidats remplissant les conditions énoncées soient reçus en entretien.

Règle 6 - **Garantir l'égalité de traitement** et la neutralité par des C.V. et des tests anonymés.

Règle 7 - **Rendre les travaux des jurys transparents.** Ils doivent, à l'issue des tests/entretiens, motiver le classement des candidats.

Règle 8 - **Assurer la confidentialité.**
Les conclusions du rapport du jury de recrutement, remis par la DRH à la Direction générale, restent confidentielles tant qu'une décision expresse de recrutement n'est pas prise par le Maire-Président.

Règle 9 - **Notifier les résultats** aux candidats qui sont rapidement informés de l'évolution de leur dossier.

Règle 10 - **Évaluer les procédures** par un contrôle régulier réalisé par la mission «Égalité des droits ». Un rapport annuel est publié. Il porte sur les conditions de recrutement et leur impact sur l'évolution de la diversité des équipes.

Protection sociale : une complémentaire est à l'étude

Un contrat collectif de santé/prévoyance ?
Le projet est à l'étude avec deux objectifs :

- proposer une complémentaire santé adaptée, au coût le plus juste,
- garantir le maintien du salaire en cas d'absence prolongée pour raisons de santé.

Afin d'évaluer précisément les besoins potentiels, un recensement a été lancé.
Renvoyez au plus vite vos questionnaires à la mission Relations sociales (DRH).

Contact : Françoise Lepilliez
poste 74044 / 03 22 97 40 44

Canicule : tous concernés

En cas de fortes chaleurs, protégez vos proches par des gestes simples :

- boire beaucoup, de l'eau, au moins un litre et demi,
- rester au frais et à l'ombre,
- éviter de s'agiter (même votre supérieur comprendra !),
- ouvrir fenêtres, rideaux et volets tôt le matin, en soirée et la nuit. Les fermer dès la mi-journée.
- ... et prendre des nouvelles de l'entourage.

Pour les aînés, le n° vert Écoute Sénior,
0 800 60 50 00
est gratuit et ouvert 7j/7, 24h/24h.

En cas de malaise ou de coup de chaleur,
appelez le 15.
Et pour tout savoir sur le plan Prévention canicule 2009 : www.amiens.fr

Égalité des droits : une lutte majeure à inscrire dans nos pratiques

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits concerne chacun de nous. Une délégation politique et une mission, rattachée à la direction générale, ont été créées pour intégrer cette thématique dans nos activités



Le 8 mars, à l'occasion de la Journée de la femme, Gilles Demailly et Maryse Lion-Lec rencontraient le personnel féminin travaillant le dimanche. Ici à l'ÉHPAD Château de Montières.

Favoritisme ? Racisme ? Handicap ? Blessure ? La discrimination est avant tout un délit. Défini et réprimé par la loi. L'équipe municipale a choisi d'inscrire la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits dans les priorités de son action. Une délégation lui est consacrée, pilotée par Maryse Lion-Lec, 4e adjointe au maire. Mais l'enjeu dépasse les frontières administratives. Il s'agit de transformer les mentalités, les stéréotypes, en décloisonnant sa prise en charge.

De nouvelles pratiques à établir

Comment se saisir de la question ? Comment y apporter une contribution ? Jean-Claude Ester anime, depuis décembre 2008, la mission Égalité, rattachée à la direction générale des services. Son rôle : insuffler, coordonner la thématique dans toutes les actions et projets des services.
« *L'acte discriminant est rarement volontaire. Il existe une foule de discriminations indirectes, non réfléchies. Aussi personne ne peut se considérer hors du champ* » explique-t-il. Le chargé de mission se définit comme « un accompagnateur, une cellule ressource ». Il invite tous ceux qui le souhaitent à échanger et générer des projets interservices structurants. « *Il ne s'agit pas d'un « sujet en plus* », souligne Jean-Claude Ester, *mais de produire un impact sur l'ensemble de nos pratiques professionnelles.* »
Dont acte. Une charte de recrutement est appliquée depuis mars (voir plus loin), qui vise à écarter tout risque de discrimination à l'embauche. D'avril à mai, responsables de services, élus, syndicats et agents de la direction des ressources humaines ont été sensibilisés à la question de la discrimination. Une première pour notre administration : « *nous allons partager la réflexion et développer une culture commune* ».
Un diagnostic-action global a été lancé, afin d'identifier les points de progrès et les chantiers prioritaires. Il servira de base à l'élaboration d'une stratégie globale pour 2010-2013, de prise en compte de l'Égalité par chaque délégation politique.
« *Quand on gagne sur une discrimination, on gagne pour tous* ».



Jean-Claude Ester, au service de l'Égalité

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits est l'une des priorités de l'équipe municipale. Jean-Claude Ester, chargé de mission Égalité auprès du directeur général des services, apporte, depuis la mi-décembre, le soutien et l'expertise nécessaire au développement de cette délégation, en particulier à travers la mise en œuvre de partenariats entre la ville et les acteurs institutionnels, économiques, sociaux et associatifs du territoire. Son champ d'intervention couvre autant les actions externes, que le fonctionnement interne de notre administration (respect des règles, prévention). Les questions d'intégration et des droits des étrangers sont intégrées à sa mission.

Diplômé en Sciences économiques et sociales, Jean-Claude Ester, 45 ans, a conseillé durant 4 ans les entreprises industrielles du Vimeu sur leurs politiques sociales et d'emploi.
En 1995, il créait le site-pilote de la fondation Agir contre l'exclusion (FACE), au cœur du quartier Victorine-Autier.
Développeur régional des réseaux de parrainage pour l'emploi des jeunes en Picardie, à partir de 1998, il devient, en 2000, l'animateur régional des missions locales de la région Haute-Normandie.
Depuis 2005, il était délégué-adjoint à l'action territoriale de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).
Il a notamment contribué au recrutement et à la formation des 50 premiers correspondants locaux de la HALDE, dont celui d'Amiens.

Jean-Claude ESTER
Tél. : 03 22 97 13 30
poste 71330
Hôtel de ville,
aile Ouest, 2e étage.

Des actions construites public par public

La démarche Égalité est déjà visible sur de nombreux fronts.

- En novembre, une exposition photo rendait hommage à Martin Luther King, à l'occasion du 40e anniversaire de la mort du leader américain du mouvement pour les droits civiques.
- Début mars, autour de la journée de la femme, Amiens consacrait deux semaines à l'information et aux échanges sur le thème de l'Égalité au travail, à la maison, dans la ville. Lors d'une journée spéciale emploi des femmes, un accueil gratuit des enfants était proposé, libérant les mères le temps de leurs démarches.
- Amiens déclare son engagement dans la lutte contre l'homophobie, dans le cadre de la journée mondiale sur ce thème, le 17 mai.
- La Ville participe au programme européen Weed*, sur le thème de *La place de la femme dans l'emploi et l'entreprenariat au niveau local*. Amiens y représente la France.
- La question des jeunes, la mise en place d'une vraie politique du handicap... de nombreuses autres actions sont en projet autour de la lutte pour l'égalité des droits et contre la discrimination.

(*) : Weed (Women Enterprise Employment in Local Development) est un programme européen de coopération territoriale pour un développement socio-économique durable des villes. Les pays participants échangent leurs connaissances, en vue de repérer les meilleures pratiques territoriales.









Le square de l'ouverture

Le square Aimé-Césaire a été inauguré le 15 avril. Situé entre le cinéma Le Gaumont et la place Maréchal Joffre, il abrite un portrait de l'homme politique et poète antillais, symbole de la construction identitaire et du « vivre ensemble ».

Amiens innovante

Amiens compte parmi la dizaine de « villes qui bougent » sur la question de l'égalité, aux côtés de Lyon, Paris, Bordeaux, Toulouse ou Besançon. Les villes sont souvent engagées sur une thématique particulière : parité homme/femme ou handicap... Elles le sont plus rarement sur un plan global, tel que l'a souhaité Amiens.

Discrimination : la loi définit 18 critères prohibés

La loi caractérise le fait discriminatoire par 18 critères prohibés. Ainsi, le choix d'une personne pour l'accès à un emploi, à un logement, à l'éducation, aux biens et aux services, ne pourra pas se baser sur : l'âge, le sexe, l'origine, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les mœurs, les caractéristiques génétiques, l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, à une nation ou à une race, l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, le patronyme, les opinions politiques, les convictions religieuses et les activités syndicales.

Ville et Amiens Métropole

(Source : DRH / DTI - 1er semestre 2009)



bienvenue


Pascal AUZOU
Assistant topographe foncier
Données cartographiques


Émilie BARNERON
Juriste
Juridique


Guillaume BERGERET
Graphiste
Direction de la communication


Antony BRÉSILLON
Gestionnaire d'applications
Infrastructures informatiques
et télécommunications


Stéphanie BRIDOUX
Chargée de gestion budgétaire
Budgets


Émilie BROCQ
Auxiliaire de puériculture
crèche Château Milan
Pôle Animation, secteur Ouest


Philippe CANDAS
Directeur adjoint
Office de tourisme


Geoffrey CARON
Électromécanicien STEP
Eau et assainissement


Létithia CIACCIA
Consultante recrutement
Recrutement


Julien COVET
Chargé de mission
Mobilité Transports
Déplacements


Karim DIOP
Chef de projet DSU
Communauté Sud
CUCS

Arlette DOCO
Magasinier pièces espaces verts
et 2 roues
Services techniques


Yvon DOROMBO
Juriste
Juridique


Ahmed EL IDRISSI
Consultant recrutement
Recrutement


Charles FERRANT
Administrateur systèmes
et réseaux
Infrastructures informatiques
et télécommunications


Estève GINER
Jardinier fossoyeur
Pôle Travaux, secteur Est


Nathalie GRESSIER
Chef d'unité programmation et
financement des investissements
Programmation et financement
des investissements


Azouz HAMDANE
Directeur de l'Odyssée
Secteur Nord


Noël HONKU
Chargé de mission
Politique de la ville
Politique de la ville


Laurent JOLIBOIS
Projeteur espaces verts
Bureau d'études


Hélène KESSLER
Gestionnaire en assurances
Juridique

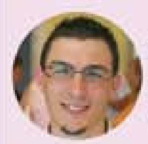

Nicolas LAMANDÉ
Électromécanicien STEP
Eau et assainissement

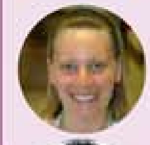
Christophe LEBLOND
Tourneur fraiseur
Eau et assainissement

Virginie LIÉPARD
Agent d'entretien
crèche Chapeau de Violettes
Pôle Animation, secteur Ouest


Alex MOREUIL
Agent polyvalent du bâtiment
Pôle Travaux, secteur Nord


Emmanuelle PELLETIER
Chargée de mission
Gestion urbaine de proximité
Politique de la ville


Francky PÉTROCELLI
Référent hôtellerie
ÉHPAD Maurice-Fécan


Laetitia PLUN
Aide soignant
ÉHPAD Château de Montières


Thomas QUINTIN
Administrateur
systèmes et réseaux
Infrastructures informatiques
et télécommunications

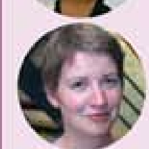

Chantal ROUTIER
Correspondante carrières paie
Gestion individuelle et collective
des agents, DRH

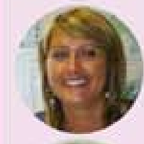

Emmanuel ROUTIER
Électromécanicien STEP
Eau et assainissement

Benoîte SAC ÉPÉE
Secrétaire
Citadelle, Services techniques

Myriam SUEUR
Agent technique de restauration
maternelle Delpech
Pôle Animation, secteur Sud

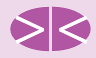

Yamina TEURKI
Assistante recrutement
Recrutement, DRH


Sophie THIBIERGE
Consultante gestion des carrières
Gestion statutaire, DRH


Magali VAN HECKE
Assistante recrutement
Recrutement


Maguy VAN OVERBEKE
Secrétaire
Direction du développement
économique





ça bouge

Gérard DUVERGER
Acheteur habillement mobilier
Services techniques

Annie FOUGERAY
Assistante de direction
Du Secteur Somme
au Secteur Nord



Yannick HOUSSIÈRE
Chargé d'opérations aménagement
Du Droit des sols
à Opérations d'urbanisme
et de construction



Angéline LAROSE
Assistante de gestion marchés publics
Du CTM / Approvisionnement
aux Services techniques



Cécile LEMOINE
Responsable CAF Relations publiques/Cabinet
Du Patrimoine
au Cabinet du Maire et Président



Éric LENOËL
Directeur de l'Éhpad Maurice-Fécan
De l'Espace culturel Camon
au Service Personnes âgées



Lucile MARCHAND
Assistante de gestion comptable
Du Secteur Rive droite Accueil
à Dépenses, Finances



Michèle PICOURT
Responsable marchés et procédures administratives
Du Secteur Rive droite
à DGA Développement
et aménagement



Chouchana RAZIBAOUÈNE
Agent d'information au public
Du Secteur Aval, Château Milan
au CIP

Stéphane RENARD
Assistant conducteur d'opération
Du Secteur Centre
à Opérations d'urbanisme
et de construction



Nathalie SCHREIBER
Assistante de gestion financière
Du Courrier
à Musicaa

Haïate TAHIRI
Assistante recrutement
Des Relations publiques
à Recrutement



Céline VAILLANT
Opératrice de gestion administrative et financière
Des Parcs et jardins
au Coliseum

Marie-Josée VÉREZ
Chargée de mission sectorisation
De Secteur Rive droite
à DGA Aide au pilotage

ARS : Aménagement des rythmes scolaires
CAF : Cellule administrative et financière
CIP : Centre d'information au public
CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale
CTM : Centre technique métropolitain
DRH : Direction des Ressources Humaines
DSU : Développement social urbain
ÉHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

au revoir

Arnold AUDANT
Marchés

Abdelkader BÉDROUNI
Prévention sécurité

Martine CORNILLE
Pôle Animation, secteur Ouest

Brigitte FORESTIER
Archives et documentation

Dany GORGUET
Pôle Travaux, secteur Ouest

Christine PAUCHET
Pôle Animation, secteur Ouest

Dominique (Mme) SALAME
ÉHPAD Maurice Fécan

Alain VARLET
Eau et assainissement





Ça y est, la réorganisation des services est presque bouclée. Elle sera perfectible nous a-t-on promis. À première vue il y aura des embauches... de cadres supérieurs... avec des priorités et de façon étalée (crise oblige bien sûr) ainsi que des « redéploiements ». Gageons que cela ne sera pas, là encore, une armée Mexicaine. Vous savez, celle avec beaucoup de généraux, avec des ordres et des contre-ordres, et pas assez de soldats pour obéir.

Maintenant nombres de collègues attendent l'administration en place pour une vraie reconnaissance du travail accompli. Voilà plusieurs mois, voir des années pour certains, qu'ils demandent que l'on cesse de les mépriser comme cela fut trop souvent le cas. Pour FO, une des priorités de la rentrée est la reprise de la consultation des commissions de suivis des poids de postes. Pour FO, la dernière CAP sur les promotions de grades a été très décevante. Nous serons vigilants pour celle de fin d'année. Les greniers de FO sont pleins à ras bord de grains à moudre. Vous pourrez encore nous amener vos sacs à la rentrée.

La porte de FO, libre et indépendant, reste ouverte. Bonnes vacances.



Les CTP viennent d'approuver ce qui a été qualifié de « réorganisation », l'essentiel des dispositions visant à « améliorer » et structurer les moyens d'actions de l'ensemble des services.

Il était temps !

Quelles que puissent être nos réserves sur la méthode adoptée (mettant à l'écart l'opinion des agents concernés dans différents services), nous ne pouvons qu'espérer une prochaine étape plus fédératrice pour tous.

Cela suppose, à notre sens, que les remarques et abstentions soient prises en compte.

Il est incontestable qu'il s'agit davantage de définir l'intérêt commun et de savoir convaincre l'ensemble des acteurs.

L'union des représentants de la collectivité est plus que jamais une nécessité.

C'est en cela qu'il convient de savoir élaborer un nouveau modèle, et donc définir une véritable politique cohérente ! C'est-à-dire qui intègre les dimensions humaines par la formation d'une concertation à tous les niveaux, et l'harmonisation des besoins toutes catégories, revalorisation des RI, déroulements de carrières, conditions de travail, etc.

Il est désormais clairement établi que cette réorganisation ne pourra poursuivre sa marche et assurer son développement qu'en démontrant plus clairement à chacun qu'elle est le meilleur moyen d'assurer un service de qualité pour tous.

À défaut d'avoir su tout corriger dans l'élaboration des règles de fonctionnement, il convient pour le moins d'associer davantage les agents aux mesures mises en œuvre. C'est en cela, que les partenaires sociaux ont un rôle majeur à assumer.



Promotions internes, avancements de grade... Largement insuffisant !

Le 4 juin, la CFDT rappelait dans un courrier au Président d'Amiens Métropole, la demande de ses élus en CAP C, B et A en décembre 2008 à savoir :

- la mise en place de réunions de concertation pour la définition de critères de nomination,
- l'augmentation des ratios.

Force est de constater que les CAP du 22 juin pour la promotion interne se sont réunis sans concertation préalable. La CFDT a interpellé les élus pour dénoncer un nombre de promotions internes inférieur aux possibilités offertes par les quotas en catégorie B et A.

Aussi nous sollicitons, dès la rentrée, une négociation :

- **sur les ratios d'avancement 2009** car aucune nomination ne sera possible dans certains grades pour lesquels les ratios sont à 0% et très insuffisants dans d'autres grades pour permettre la nomination des agents partant à la retraite et la nomination des agents bloqués depuis de nombreuses années en catégorie C.
- **sur des critères de nomination** garantissant la transparence et l'équité pour les CAP du 16 novembre sur les avancements de grade.

Il reste au Président d'Amiens Métropole de tenir les engagements de concertation avec les élus du personnel.



Réorganisation des services

Après une longue période de gestation les présentations de réorganisation s'enchaînent à un rythme effréné au comité technique paritaire (CTP). Avec une carence émergente : l'absence de prise en compte « du détail », insignifiant à l'échelle de la Métropole, mais qui nous « pourrit » la vie dans le quotidien professionnel. La CFTC a déjà alerté la Direction générale sur ce risque, notamment pour le Garage métropolitain afin que les difficultés relationnelles entre agents et cadres ne soient pas ignorées, ainsi que les questions de plannings à la Police municipale qui sont particulièrement lourdes de conséquences.

COS, domaine de SÉRY

La CFTC revendique la transparence financière du domaine de SÉRY et exige une visibilité sur les cinq prochaines années des coûts de son fonctionnement et de son investissement. Au final, la CFTC veut une réponse incontestable : quel est le prix de revient réel, pour le COS, d'une nuitée à SERY ? Nous nous poserons ensuite la question de savoir si l'on peut obtenir mieux, par d'autres moyens, à votre avantage. La finalité du COS est celle là, pas une autre !

Contact : Alain Melcus
03 22 97 12 52, poste 71252
syndicat.cftc@amiens-metropole.com



Suppression du Secrétariat d'État à la Fonction Publique : une disparition lourde de signification

Comme d'autres acteurs de la Fonction publique, la Fédération CGT des Services publics relève avec inquiétude la disparition pure et simple du secrétariat d'État à la Fonction Publique.

Elle considère que cette disparition est lourde de signification et n'est donc pas à mettre au rang des anecdotes post-remaniement.

C'est la confirmation que, pour le Président de la République, le Premier ministre et ceux qui les entourent, la Fonction publique est essentiellement regardée sous un angle comptable et conçue comme un outil au service de desseins libéraux.

Évidemment, une telle situation est à mettre en relation avec le Révision Générale des Politiques Publiques, le projet de loi mobilité, la proposition de loi Gorges. L'ensemble n'ayant comme seul objectif que de vider de sa substance le statut de la Fonction publique et singulièrement le versant territorial, afin de jeter en pâture aux entreprises privées les services publics territoriaux, au détriment des populations et d'un développement harmonieux du territoire national.

La Fédération CGT des Services publics réaffirme avec force son attachement à une Fonction publique territoriale forte, permettant la mise en œuvre d'un service public répondant toujours mieux aux besoins actuels et à venir des populations sur l'ensemble du territoire.



Le syndicat ne nous a pas fait parvenir de texte ce mois-ci.

Agenda

Les 25 juillet et 1er août, au château de Boves, découvrez le **chantier des fouilles archéologiques** menées par des bénévoles, avec le Laboratoire d'archéologie de l'Université de Picardie Jules-Verne. Visites guidées à 10h ou 14h. Gratuit et sans inscription.

Tous les jeudis soirs jusqu'au 30 juillet, le Musée de Picardie propose **L'été des 13 lunes**, un programme de conférences à ciel ouvert. Un rendez-vous exceptionnel à travers l'histoire de l'art, assorti de quelques réjouissances gustatives. Tél. : 03 22 97 14 00.

Les samedis et dimanches jusqu'au 19 septembre, vivez **Un été en musique**. Du kiosque de la Hotoie au square Saint-Denis, en passant par la Cathédrale ou le square Jules-Bocquet, Amiens ouvre la scène à la diversité et la créativité des talents locaux. Concerts gratuits et en plein air.

Jusqu'au 4 octobre, le parc de l'Archevêché s'anime de bruissements de Chopin et de murmures de George Sand. **Musiques aux jardins,** création poétique interactive et ludique, obéit au mouvement des promeneurs, dans un paysage sculpté par l'équipe des Parcs et jardins. De 9h à 19h. Tél. : 03 22 22 22 50.

Jusqu'au 22 août, la bibliothèque Louis Aragon présente **Mattéo, un soldat étranger dans la grande guerre,** une exposition qui associe des documents issus des collections patrimoniales aux travaux du dessinateur Jean-Pierre Gibrat.

Tous les soirs jusqu'au 20 septembre, admirez la **Cathédrale en couleurs**. Cette année, tendez l'oreille, le spectacle mêlera les voix de l'ensemble vocal Les jeunes solistes, à la lecture de textes d'auteurs célèbres. En juillet à 22h30, en août à 22h.

Et aussi, toutes les réderies de la métropole : le 6 septembre à Dreuil-lès-Amiens, le 12 septembre à Pont-de-Metz en nocturne, le 20 septembre à Guignemicourt, et le 27 septembre à Salouël…

Sans oublier les animations d'**Amiens-les-Bains**, jusqu'au 30 août sur la place Gambetta.

Votre avis nous intéresse

Le Sigal fêtera en septembre ses 25 ans d'existence ! Envie de nouveauté ? Votre avis nous intéresse.

Votre *Sigal*

>> Vous lisez Sigal…

☐ Entièrement ou presque
☐ Quelques articles
☐ Vous le feuilletez simplement

>> Les informations contenues sont…

	TRÈS	ASSEZ	PEU	PAS DU TOUT
Utiles	☐	☐	☐	☐
Crédibles	☐	☐	☐	☐
Intéressantes	☐	☐	☐	☐
Diversifiées	☐	☐	☐	☐
Compréhensibles	☐	☐	☐	☐
Techniques	☐	☐	☐	☐
Concrètes	☐	☐	☐	☐
Proche de vos préoccupations	☐	☐	☐	☐

>> Les articles de Sigal sont…

☐ Trop longs ☐ Parfaits ☐ Trop courts

>> Les photos et les illustrations de Sigal sont…

☐ Trop grandes ☐ Trop nombreuses
☐ Trop petites ☐ Pas assez nombreuses
☐ Juste comme il faut

>> Les sujets ou thèmes suivants sont…

	À RÉDUIRE	À DÉVELOPPER
Politique (stratégie et actions des élus)	☐	☐
Territoire (projets, chantiers, actions)	☐	☐
Services (projets, chantiers, actions au sein des directions)	☐	☐
Agents (métier, initiatives et innovations)	☐	☐
Ressources humaines	☐	☐
Informations brèves	☐	☐
Connaissance du patrimoine (culturel et architectural)	☐	☐
Passion / talents d'agents	☐	☐
Expression des lecteurs	☐	☐
Jeux	☐	☐

>> Quels autres sujets ou rubriques souhaiteriez-vous lire dans Sigal ?

>> Pensez-vous qu'il soit nécessaire de…

	OUI	NON
Changer la mise en page de *Sigal* (présentation, rubriques…) ?	☐	☐
Changer le titre de la revue	☐	☐

>> La périodicité idéale pour Sigal ?

☐ Mensuelle ☐ Bimestrielle
☐ Trimestrielle ☐ Semestrielle

Vos suggestions…

Qui êtes-vous ?

>> Âge

☐ 18 à 24 ans ☐ 25 à 39 ans
☐ 40 à 54 ans ☐ 55 ans et +

>> Sexe

☐ Homme ☐ Femme

>> Statut

☐ Catégorie A ☐ Catégorie B
☐ Catégorie C

>> Ancienneté

☐ de 5 ans ☐ 6 à 9 ans
☐ 10 à 19 ans ☐ 20 ans et +

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Merci de le renvoyer, par courrier interne ou postal, à l'adresse suivante :

Communication interne, Direction de la communication
Amiens Métropole - BP 2720 - 80027 Amiens Cedex 1
c.jones@amiens-metropole.com
avant le 30 septembre 2009